

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 2 octobre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (424r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 2 octobre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50813>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 octobre 1882](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ségard, Émile](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin fait des recommandation pour la composition et la mise en page du prochain numéro du journal *Le Devoir*, qui comprendra le rapport de la gérance de la Société du Familistère.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées « Société du Familistère de Guise. Association coopérative du capital et du travail. Exercice 1881-82. Assemblée général ordinaire. Séance du 1er octobre 1882, à 3 h. du soir », *Le Devoir*, t. 6, n° 213, 8 octobre 1882, p. 625-632.
[En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/0626/50/836/0/0>, consulté le 03 août 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 9 Octobre 1891

Cher Monsieur Segard.

L'avis de cinq lignes placé
ordinairement en tête du
document doit être supprimé.
Cette dernière est remplacée
par l'acte intitulé :

Etat Financier

que je vous prie de faire
comporter en italiques.

Vendra ensuite le rap-
port de la Fabrique de la
Fête du Familistère de
Guise. Ce rapport contient
le bilan et de nombreux
tableaux de chiffres. Je
compte sur nos soins les

plus attentifs pour
la composition de ce
travail. Je vous envoie
les manuscrits par ce
courrier.

Vous pourrez disposer
le bilan en mettant
le passif à la suite
de l'actif, comme nous
l'avons fait l'an dernier.

Je vous salue bien
sincèrement

Bernard